

Wieland-Werke AG 89070 Ulm Germany

À qui de droit

Graf-Arco-Straße 36
89079 Ulm
Germany
Phone: +49 (0)731 944-0
Fax: +49 (0)731 944-2772
info@wieland.com
http://www.wieland.com
monika.rembold@wieland.com

Your reference

Our reference

Direct phone

EN.PO.UL/Re

24 75

Contact

Direct fax

Date

Monika Rembold

20 83

07.03.2019

Information de Wieland-Werke AG sur la mise en œuvre du règlement REACH (CE) n° 1907/2006

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-après les informations sur la mise en oeuvre du règlement REACH chez Wieland-Werke AG:

Enregistrement de métaux

Les alliages sont considérés comme des préparations spéciales selon le règlement REACH. Dans le cas des alliages, l'obligation d'enregistrement ne s'applique pas aux alliages eux-mêmes, mais à leurs composants, c'est à dire aux éléments présents dans l'alliage. Nous citons par exemple l'alliage Wieland B16 – CuSn6. Dans ce cas, les métaux à enregistrer sont le cuivre et l'étain.

Les métaux que nous importons des pays extracommunautaires ont été enregistrés par nous. Pour les métaux que nous achetons de pays faisant partie de l'UE, nous sommes des utilisateurs en aval. Dans ce cas, nous nous assurons auprès de nos fournisseurs que ces métaux sont enregistrés.

Liste candidate – liste des substances extrêmement préoccupantes

Les substances extrêmement préoccupantes (SVHC – Substances of Very High Concern) sont potentiellement soumises à autorisation selon le règlement REACH.

...

Vorstand:
Dr. Erwin Mayr, Vorsitzender
Werner T. Traa
Ulrich Altstetter
Dr. Jörg Nübling

Vorsitzender des Aufsichtsrats:
Fritz-Jürgen Heckmann
Sitz der Gesellschaft: Ulm
Registergericht Ulm, HRB 1256
St.-Nr. 88004/76900
Ust-IdNr.: DE811147730

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a publié une liste candidate sur son site internet pour une intégration éventuelle de ces substances dans l'annexe XIV.

La dernière mise à jour de la liste candidate a été effectuée le **15 janvier 2019** et peut être consultée grâce au lien ci-dessous:

<http://echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>

Parmi les substances de la liste candidate, le plomb peut être contenu dans certains de nos produits en tant que composant d'alliage avec une concentration > 0,1 % en poids.

Dans ce cas, nous répondons à notre devoir d'informer nos clients conformément à l'article 33 du règlement REACH sans avoir été sollicité.

Vous trouverez des informations sur la composition des produits que nous vous fournissons dans les normes de produits correspondantes ou dans les fiches d'information sur ces produits que nous tenons à votre disposition sous le lien suivant. Vous y trouverez également de plus amples informations sur nos matériaux.

<https://www.wieland.com/en/downloads>

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Les substances soumises à autorisation figurent à l'annexe XIV !

La dernière mise à jour de l'annexe XIV a été effectuée le **13 juin 2017** par la Commission européenne avec le Règlement (UE) n° 2017/999.

Nos produits ne contiennent pas de substances figurant à l'annexe XIV!

Fiches de données de sécurité (FDS)

Le règlement REACH définit les exigences d'une fiche de données de sécurité et fixe les conditions auxquelles la rédaction des fiches des données de sécurité est juridiquement obligatoire.

La rédaction d'une fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire pour les articles.

Les demi-produits et produits finis que nous fabriquons sont considérés comme des articles au sens du règlement REACH!

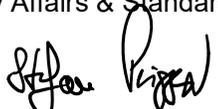
Pour cette raison, nous ne rédigerons plus de fiches de données de sécurité. Au lieu de cela, nous fournirons à nos clients, sur une base volontaire, une « **fiche d'information articles** » contenant les données nécessaires.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur la mise en œuvre du règlement REACH sur notre site internet: <https://www.wieland.com/en/responsibility/copper-materials>

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Wieland-Werke AG
Policy Affairs & Standardisation

ppa.


Dr. Stefan Priggemeyer

i. A.


Monika Rembold